

(1498-1499), sans parler de ce curieux pèlerinage de 1505, bien loin d'un mari souffrant et bien près du duché des Montforts.

Mises à part ces quelques remarques « vénielles », l'ouvrage *Anne de Bretagne. Une histoire, un mythe*, synthèse thématique, accessible et sérieuse, est d'excellente qualité. Il rappelle les catalogues des grandes expositions déjà anciennes sur l'histoire de Bretagne organisées à l'abbaye de Daoulas. Souhaitons que le château des ducs et la ville de Nantes, forts de cette réussite, poursuivent longtemps dans cette voie.

Yves COATIVY

Yves BRETON, *Les Génovéfains en Haute-Bretagne, en Anjou et dans le Maine aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Maulévrier, éditions Hérault, 2006, 766 p.

L'historien Yves Breton est bien connu pour ses recherches érudites sur le pays de Martigné-Ferchaud, ses forges et la famille Saget de La Jonchère, pour son étude remarquée sur le district de La Guerche et pour ses travaux généalogiques sur la famille Gardin en Bretagne. On n'a pas oublié non plus son article paru dans le *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. CII, 1999, consacré à l'abbaye Saint-Jacques de Montfort, émanation de son D.E.A. soutenu en 1997 à Rennes. Poursuivant ses recherches sur les abbayes de chanoines réguliers de Saint-Augustin dans l'Ouest de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles faisant partie de la Congrégation de France, Yves Breton a soutenu en 2005 une thèse de doctorat d'histoire devant l'Université de Strasbourg sur les Génovéfains de l'Ouest. Un an après sa soutenance, il nous en livre une version abrégée – pesant cependant près de 800 pages – préfacée par son directeur de thèse Dominique Dinet, directeur de l'Institut d'histoire moderne de l'université Marc-Bloch de Strasbourg.

Les chanoines réguliers vivaient en petites communautés, observant la règle de saint Augustin ; un grand nombre d'entre eux desservaient des paroisses et y exerçaient les fonctions de curés. Au début du XVII^e siècle, les anciennes abbayes canoniales traversent une crise d'autant plus grave qu'elles ont souvent perdu leurs protecteurs, en l'occurrence les descendants des seigneurs fondateurs. Devenues l'apanage de commendataires de plus en plus lointains, elles ne sont plus considérées que comme des sources de revenus dont le capital, constitué par les bâtiments claustraux et les biens qui en dépendent, est mal géré. En bien des lieux, les chanoines ne conservent la conventualité que pour l'office divin ; ils vivent comme de simples particuliers. Comme dans les abbayes bénédictines, la réforme s'introduit dans les maisons de chanoines réguliers de Saint-Augustin. A l'initiative de l'ancien prieur de Senlis devenu abbé coadjuteur de Sainte-Geneviève et supérieur

général de la congrégation de France et du cardinal de La Rochefoucauld, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, les abbayes canoniales de l'Ouest de la France adhèrent à la réforme de Sainte-Geneviève de Paris. Dès la fin du XVI^e siècle, des essais sont tentés, mais il faut attendre le XVII^e siècle pour que, de 1629 à 1670, la lente introduction de la réforme aboutisse dans les 18 abbayes concernées, toutes fondées entre le milieu du XI^e siècle et le premier tiers du XIII^e siècle. Ainsi en est-il, pour ce qui concerne le territoire retenu par l'auteur, à Saint-Pierre de Rillé près de Fougères (fondée vers 1140, réformée en 1629), à Sainte-Catherine de Laval (fondée en 1224, réformée vers 1666) et à Saint-Nicolas de Port-Ringard (aujourd'hui Port-du-Salut) sur la paroisse d'Entrammes au diocèse du Mans (fondée en 1233, réformée vers 1670). Parfois l'abbé commendataire est à l'origine de la réforme, comme à Saint-Jacques de Montfort (fondée en 1152, réformée en 1635-1638), à Sainte-Madeleine de Geneston au diocèse de Nantes (fondée vers 1163, réformée en 1656-1657), à Beaulieu-lez-Dinan en Mégrit (fondée avant 1185, réformée en 1656-1659), à Notre-Dame de la Roë (fondée en 1093, réformée en 1664-1665) ; parfois, cette réforme est due à l'initiative d'un religieux de la maison, à Toussaint d'Angers (fondée vers 1041-1046, réformée en 1625-1635), à Notre-Dame de Beaulieu au Mans (fondée en 1124, réformée en 1642), à Notre-Dame de Paimpont (fondée en 1199, réformée en 1649), à Saint-Georges-sur-Loire (fondée en 1152, réformée en 1658-1660), à Saint-Jean-des-Prés non loin de Josselin (fondée vers 1170, réformée en 1651-1663), à Château-l'Hermitage au sud du Mans (fondée en 1146, réformée en 1637-1652), à Saint-Jean-de-Mélinais près de La Flèche au diocèse d'Angers (fondée en 1152, réformée en 1634-1639). Par contre trois établissements échappent à la réforme : Daoulas rattaché au séminaire de la Marine de Brest, Sainte-Croix de Guingamp sécularisé et Sainte-Marie de Pornic supprimé.

La variété des sources, très dispersées, se retrouvent en notes de bas de pages, en provenance essentiellement des archives départementales de l'Ouest (minutes notariales, insinuations ecclésiastiques, plans de maisons), des Archives nationales, de la Bibliothèque nationale, de la bibliothèque Sainte-Geneviève (archives de la congrégation). En fin de volume, l'auteur dresse, en 15 pages, une bibliographie relative au problème des réguliers dans la société des XVII^e et XVIII^e siècles. Bien qu'abondantes, ces listes laissent percevoir l'ignorance quasi complète du sujet abordé par l'auteur. Seul le Moyen Âge et l'ordre des Prémontrés avaient jusqu'alors fait l'objet de recherches. C'est dire l'intérêt de la thèse d'Yves Breton qui traite d'un domaine à peu près inédit, révélant ainsi l'histoire d'abbayes qui, bien que n'ayant pas la réputation des abbayes bénédictines, n'eurent pas moins une existence qui marqua à la fois les populations locales et le paysage architectural. Le dossier présenté par l'auteur est « absolument neuf ».

L'ouvrage comprend trois parties. La première partie, l'*institution*, étudie l'introduction de la réforme. La seconde partie, le *temporel*, aborde la gestion des abbayes, leurs charges, leurs revenus et leur économie ; une analyse approfondie de ce temporel remet en cause certaines idées et pose le problème de la pratique de la pauvreté ; les chantiers font l'objet d'un chapitre particulier. La troisième partie, les *hommes*, occupe la moitié du volume et scrute méthodiquement les 2154 chanoines ; elle traite de la vocation et du recrutement (particulièrement issu de la bourgeoisie moyenne), de l'accès aux bénéfices-cures, du statut de curé et de son quotidien, de la vie spirituelle, culturelle et religieuse (l'auteur précise que les Génovéfains sont des religieux lettrés, héritiers de riches bibliothèques, tentés parfois par le jansénisme et dont la ferveur religieuse peut s'exprimer par le culte des reliques, la plupart sincères dans leur foi et leur vie régulière) et s'achève par un chapitre important sur la Révolution et le devenir des Génovéfains : en 1790, les 15 abbayes étudiées abritent 147 réguliers, soit 73 conventuels et 74 curés, avec de grandes disparités puisque 8 établissements ne comportent que 3 à 6 réguliers, alors que l'effectif des autres va de 10 à 30. Sur ces 147 réguliers, 43% prêtent le serment.

Que retenir de cette thèse ? Les abbés commendataires sont réhabilités qui aident les réformés de leur générosité et de leur sollicitude. Les Génovéfains obtiennent sur près d'un siècle et demi leur indépendance financière, se rendant maîtres du patrimoine, stable, de leur abbaye et de la manière de le gérer, en faveur des « pauvres en Jésus-Christ ». L'ouverture des chantiers a permis d'apporter un art nouveau grâce au décor des autels, retables, tableaux, statues, autant d'éléments qui véhiculent un mode de pensée en provenance des grands centres urbains, notamment parisien, art sensible jusque dans l'architecture nobiliaire. C'est donc un brassage culturel entre les provinces du royaume (à l'exception de la Basse-Bretagne, du reste hors du champ de l'étude), qui contribue à l'effacement des identités régionales. Mais les Génovéfains restent des hommes du passé partisans d'un retour à un état primitif dont ils s'efforcent d'approfondir la spiritualité tout en tentant d'imposer une modernité à travers les recommandations du Concile de Trente. La mise en place des séminaires diocésains par les évêques met un coup d'arrêt à ce qui aurait pu être une vocation sociale de la Congrégation, la formation du clergé ; les Génovéfains perdent progressivement de leur influence au sein de l'église diocésaine.

Précisons en conclusion que si Yves Breton manifeste dans son travail des qualités réelles d'historien, sachant interpréter les documents et les mettre en relations les uns avec les autres (un index des noms de lieux aurait pu rendre service), il fait preuve aussi d'un talent certain d'écrivain, capable de dominer la richesse de son érudition... L'ouvrage est utilement et agréablement enrichi de nombreuses reproductions en noir et de

16 pages en couleur représentant des membres de la Congrégation, des plans et des gravures des abbayes et prieurés étudiés.

Jacques CHARPY

Mme AUDOUYN DE POMPERY, *À mon cher cousin...Une femme en Bretagne à la fin du XVIII^e siècle. Correspondance de Mme de Pompery avec son cousin de Kergus suivie des lettres du Soissonnais*, présentée par Marie-Claire MUSSAT et Michel MARÉCHAL. Paris, Éditions du Laveur, 2007, 578 p.

La correspondance de Mme de Pompery, éditée une première fois en 1884, n'était pas inconnue des historiens. Sa réédition, aujourd'hui, n'est pas seulement justifiée par la facilité d'accès qu'elle offre à un témoin d'une rare qualité. Les 140 dernières pages du présent ouvrage, consacrées aux lettres de Mme de Pompery, exilée en Soissonnais, à Mme de Silguy, forment une partie entièrement nouvelle qui, de 1804 à sa mort en 1820, prolonge de près de dix-sept années le témoignage de l'épistolière. L'ouvrage de 1884 a été entièrement réédité avec la longue introduction de son petit-fils Edouard de Pompery, à qui nous devons ce précieux témoignage. Il est lui-même enrichi d'une substantielle présentation en forme de préface de Marie-Claire Mussat et Michel Maréchal. Tous deux ont par ailleurs effectué un travail minutieux de critique interne du texte qui a permis en plusieurs cas de rectifier la chronologie de la correspondance. Ils ont également rédigé un précieux appareil scientifique : une liste des noms et des familles termine l'ouvrage ; des notes abondantes nous donnent des indications précises tant en ce qui concerne les costumes, les relations familiales que le répertoire musical, domaine particulièrement développé avec une grande érudition en raison même de la personnalité de Mme de Pompery.

Le destinataire de la plupart de ces lettres est son « cher cousin » de Kergus, vers lequel la pousse une inclination sans retour que cette femme mariée, qui aime d'un amour raisonnable son mari et son fils (un second naît, huit ans après l'aîné, en novembre 1795, et une fille au printemps de 1799), cette femme pieuse sans être dévote selon les normes de son époque, exprime jusqu'à la limite de ce que lui permettent la bienséance et la vertu. Les cinq premières lettres de l'ouvrage, accompagnées des réponses – très rares en revanche pour celles qui sont adressées à Kergus – sont destinées à Bernardin de Saint-Pierre : on y sent l'épistolière flattée d'entretenir pendant deux bonnes années une correspondance, même très épisodique, avec un écrivain célèbre, qui déclare lui-même ne répondre qu'une fois à ses correspondants ordinaires. Il y a même quelque afféterie